



**Braconnier, M.A. 1879 - Grès et ardoises de la Plaine. Terrain Dévonien. Contribution ORAGE publiée à la BSS n°68.**

**extrait de :**

**Braconnier, M.A. 1879 – Description des terrains qui constituent le sol du département de Meurthe-et-Moselle. Préfecture de Meurthe-et-Moselle, 280 pages.**

**Coordonnées SRS (Longitude/Latitude):** X =7.1214 ; Y=48.5137  
*Du fait du manque de données précises pour la localisation, les coordonnées GPS pour cet emplacement ont été placées sur le point situé à 1700 m à l'est du village, le long de la rivière comme décrit dans le texte. Le travail de terrain n'a hélas pas permis de retrouver l'emplacement exact de l'affleurement décrit car la végétation a modifié le paysage.*

**Département: Meurthe-et-Moselle      Commune: Raon-les-Leau**

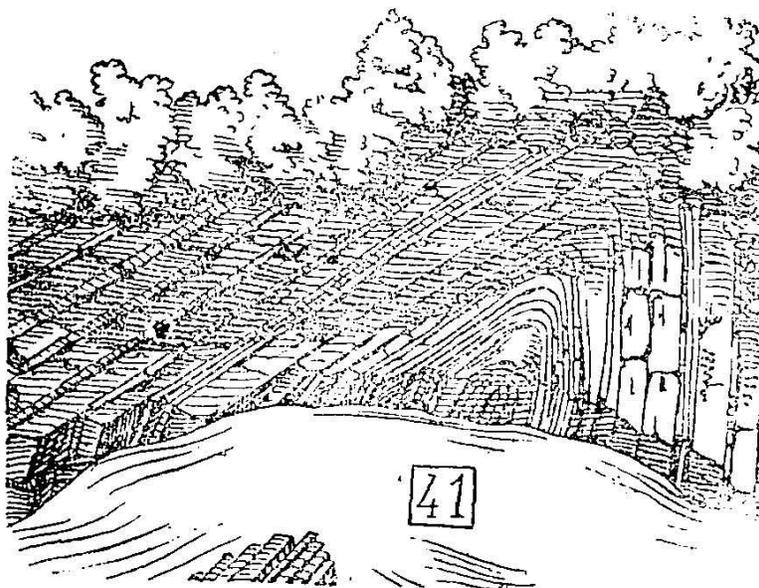
**Nature : Affleurement naturel**

## DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES TERRAINS.

---

### **B. — Grès et ardoises de la Plaine. Terrain dévonien.**

§ 191. L'étage B n'affleure qu'à la pointe Sud-Est du département, dans la vallée de la Plaine, à 1700<sup>m</sup> du clocher de Raon-les-l'Eau. Ces affleurements forment une bande étroite qui traverse le ruisseau dans la direction Nord-Est. Comme l'indique la fig. 41, les couches de ce terrain sont fortement plissées,



et c'est le dos d'âne formé par un de ces plis qui constitue l'affleurement. Ces plissements témoignent de l'intensité des dislocations qu'a subies l'écorce terrestre entre le dépôt de cet étage et le dépôt de l'étage C, à partir duquel tous les terrains stratifiés

du département se présentent en couches presque horizontales et d'une grande régularité.

§ 192. Ce terrain se compose de lits réguliers de grès dur à grains fins, de couleur rouge-brique pâle, de 0<sup>m</sup>,05 à 0<sup>m</sup>,15 d'épaisseur (39,40), alternant avec des lits de 0<sup>m</sup>,005 à 0<sup>m</sup>,10 de schiste dur micacé à pâte fine, de couleur rougeâtre ou verdâtre (41), dont l'aspect rappelle celui de l'ardoise. Ces schistes, qui sont beaucoup plus développés sur le territoire de Raon-sur-Plaine (Vosges), y ont été exploités anciennement pour ardoises.

La composition chimique de ces divers bancs est indiquée sous les n<sup>os</sup> 39, 40 et 41 dans le tableau du § 195. Elle prouve que ces bancs sont d'origine exclusivement détritique, la proportion de sable quartzeux fin l'emportant beaucoup sur celle de l'argile.

Il est à présumer que ces bancs, avant leur plissement, possédaient encore un certain degré de mollesse, et n'ont acquis leur dureté que par suite de la compression énergique à laquelle ils ont été soumis pendant la période de dislocation.

#### Absence des terrains carbonifère et houiller.

§ 193. Au point précité, en amont de Raon-les-Eau, l'on observe les couches sensiblement horizontales du grès rouge reposer directement sur les couches plissées des grès et schistes dévoniens ; il en résulte que les terrains carbonifère et houiller manquent dans cette région, laquelle, dès lors, faisait probablement partie d'un continent pendant la période du dépôt de ces deux terrains au fond des eaux.

Cette constatation est d'une grande importance ; car, elle est de nature à prouver que, dans la région du département où le terrain houiller serait recouvert par une moindre épaisseur de formations plus récentes, ce terrain fait précisément défaut.